

La municipalité d'Hébertville recrute !

Affichage interne et externe - poste syndiqué

Mécanicien opérateur et journalier

secteur Hébertville

Principales tâches de la fonction :

ENTRETIEN MÉCANIQUE

- Effectuer et planifier l'entretien préventif et correctif des véhicules, équipements motorisés, machinerie lourde et outils de la Municipalité ;
- Diagnostiquer les défauts mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électrique ;
- Effectuer les inspections de sécurité et les vérifications périodiques des véhicules et équipements ;
- Assurer le suivi des garanties, des pièces, des fournitures et des inventaires reliés à son secteur d'activité ;
- Tenir à jour les registres d'entretien, d'inspection, de réparation et de suivi du parc de véhicules et d'équipements ;
- Assurer le suivi rigoureux des inspections réglementaires et des entretiens obligatoires.

DÉNEIGEMENT

- Conduire et opérer divers types de véhicules, tel que : camion 5 tonnes, sableur, souffleuse ;
- Effectuer les réparations mineures, l'entretien de camions et équipement d'entretien hivernal ;
- Faire l'entretien des bornes fontaines;

VOIRIE MUNICIPALE

- Effectuer divers travaux d'installation, d'entretien et de réparation des voies publiques (bris de trottoir, d'accotement, nid de poule, pavage) ;
- Installer la signalisation lors de travaux routiers ou de bris de signalisation ;
- Conduire et opérer divers types de véhicules, tel que : pelle rétrocaveuse, camion 5 tonnes, sableur ;
- Toutes autres tâches désignées par son supérieur.

Exigences de la fonction :

- Détenir un DEP en mécanique d'engins de chantier ou de véhicule lourds routiers ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Détenir un permis de conduire classe 3 (véhicules lourds) ;
- Avoir de l'expérience dans les opérations de déneigement serait un atout ;
- Faire preuve d'habileté manuelle et posséder des connaissances pour les travaux d'entretien et de construction ;
- Capacité de bien communiquer avec les citoyens avec tact et courtoisie ;
- Bonne capacité d'adaptation en rapport aux situations nouvelles et aux changements introduits ;
- Bonne connaissance de la mécanique de machinerie lourde ;
- Détenir une carte de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP).

Conditions de l'emploi :

- Poste syndiqué avec une échelle salariale selon la convention collective ;
- Régime d'assurances collectives et fonds de pension à prestations déterminées ;
- Travail du lundi au vendredi à raison de 40 heures par semaine.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent manifester leur intérêt au service des ressources humaines au plus tard le 2 octobre 2026 à l'adresse suivante : rh@mrclac.qc.ca